

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

03/08/2015

03/08/2015

F09315 P 0 163

1. Intitulé du projet

Route départementale N°7 PR 8+000 - Création d'un carrefour giratoire avec la RD 423
Commune de POURCIEUX

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du Var

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

THOMAS DESESSART Paul

Directeur Général Adjoint DGRTFAM

RCS / SIRET

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6e	Emprise du projet 7 555 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RDN7 et de la RD423.

4.2 Objectifs du projet

Sécuriser les différents mouvements de circulation.

Améliorer la visibilité et la perception du carrefour.

Sécuriser les points d'arrêt des lignes de transport en commun.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de six mois.

Ils seront effectués sous circulation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement ne modifiera pas le volume du trafic sur les deux RD.

L'îlot central fera l'objet d'un traitement paysager avec des plantations adaptées au site. Vu le contexte environnemental et afin de faciliter le plus possible l'entretien, les plantations seront rustiques.

Bien que le carrefour soit situé en rase campagne, il est prévu, afin d'améliorer la perception du giratoire, des accotements revêtus et des trottoirs périphériques en stabilisé pour sécuriser les cheminements piétons vers les arrêts de bus.

Impact positif sur la gestion des eaux pluviales (séparation des eaux du bassin versant naturel et de la plateforme routière; mise en place d'un bassin de rétention permettant de compenser l'augmentation de l'imperméabilisation).

Impact positif sur la sécurité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune, hormis éventuellement, en fonction de la décision de l'autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement, l'Etude d'Impact, visée à l'article L122-6-1 du Code de l'Environnement.

Si le projet est soumis à la réalisation d'une étude d'impact, un dossier enquête publique devra être réalisé au titre de l'article R. 123-1 du Code de l'Environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Enquête publique au titre du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Assiette de l'opération :	7 555 m2
Volume des déblais :	4700 m3
Surface des espaces vert :	660 m2
Imperméabilisation supplémentaire :	955 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 5°47'42.35 Lat. 43°27'58.05

Route départementale N7
PR 8+000
Commune de POURCIEUX

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie, délaissés de voirie, talus et friches.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

P.L.U. Commune de POURCIEUX approuvé par DCM du 19/11/2007
Modification n°1 du P.L.U. approuvé par DCM le 20/09/2010
Modification n°2 du P.L.U. approuvé par DCM le 03/10/2011
E.R n° 4 au bénéfice du Département pour la création d'un giratoire
Zone Ne zone naturelle spécifique à l'Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail,
A agricole (non exploitée dans l'emprise du projet)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Znieff de type 2 - 83-179-100 : Mont Aurélien située à environ 900 m du projet.
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	FR9301626 "Val d'Argens " 16 km à l'est FR9301605 "Montagne Sainte Victoire" 10 km à l'ouest FR9310067 "Montagne Sainte Victoire" 10 km à l'ouest FR9301606 "Montagne Sainte Baume" 11 km à l'ouest
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Deux monuments historique répertoriés à proximité du projet : - le pont romain entre Pourcieux et Saint-Maximin classé par l'arrêté du 08/03/1983, situé à 1.6 km à l'est. - le château de Pourcieux et son parc partiellement inscrit par l'arrêté du 10/09/1993, dont le périmètre de protection des 500m est proche.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les déblais excédentaires seront gérés dans le cadre du Cahier des Clauses Environnementales Générales (CCEG) du marché de travaux, qui comprend la réalisation d'un plan de Gestion et d'Élimination des déchets. Vraisemblablement cet excédent sera redirigé vers une plateforme de recyclage agréée ou réutilisée sur d'autres chantiers.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les zones Natura 2000 situées à au moins 10 km. Il sera réalisé en lieu et place d'un carrefour existant et pour partie déjà revêtu. De plus, il n'engendrera aucune augmentation de trafic après sa mise en service et n'aura aucun impact supplémentaire sur la qualité des eaux.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet engendre une consommation d'espace de zone agricole non exploité. Cette surface est actuellement utilisée en zone parking, et d'implantation de conteneurs pour le tri selectif, talus et friches.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	TMD : risque lié au trafic (RDN7).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Risque mouvement de terrain : aléa moyen par retrait/gonflement de l'argile.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas d'augmentation du trafic actuel. Il favorisera la fluidité de celui ci et la diminution de la vitesse .
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	De faibles vibrations pourront être ressenties lors du compactage des matériaux, cependant elles ne devraient pas affecter le bâti.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	Le projet n'engendrant pas d'augmentation du trafic, les rejets polluants resteront identiques.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les eaux pluviales de la plateforme routière du carrefour seront recueillies dans un réseau pluvial créé lors du projet (avaloirs et buses) et rejetées dans un bassin de rétention permettant de compenser l'augmentation de l'imperméabilisation. Impact positif sur la gestion des eaux pluviales (séparation des eaux du bassin versant naturel et de la plateforme routière).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet sera réalisé en lieu et place d'un carrefour existant et déjà revêtu.

De plus, il n'engendrera aucune augmentation de trafic après sa mise en service et n'aura aucun impact supplémentaire sur la qualité des eaux.

En phase travaux, les emprises de stockage déjà existantes seront utilisées.

Le site ne présentant pas de sensibilité particulière, il ne nous paraît pas nécessaire de mettre en oeuvre une étude d'impact qui ne ferait que confirmer la très faible incidence du projet, sur le milieu naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Toulon

le,

28 JUL. 2015

Le Délégué Général Adjoint des Services,
Délégué Général aux Routes, Transports, Forêts et aux Affaires Maritimes

Signature


Paul THOMAS-DESESSARTS